

# LA GESTION DÉLÉGUÉE DES DÉCHETS



Être en mesure de gérer le tri, le stockage, l'évacuation, le traitement et la traçabilité de l'ensemble des déchets d'activité d'un tiers.

**14 h - En présentiel - 5 personnes /session**

## Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des industriels de la récupération des déchets, gestionnaires déchets ou toute autre personne impliquée dans la mise en œuvre d'une prestation de gestion déléguée des déchets.

## Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

## Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.  
+ Cas pratique (Travail sur le cas des participants possible).

## Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.  
+ Évaluation par le formateur lors du cas pratique

## Tarifs :

Inter : 420 € HT /personne  
Intra : 2 100 € HT /session

## Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%

POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES CIBLES
<b>Le cadre réglementaire de la gestion des déchets</b>	Les différents types de déchets La réglementation déchets Producteurs et détenteurs de déchets L'extinction des obligations en matière de déchets
<b>La définition du cahier des charges</b>	L'analyse du site La caractérisation des déchets et l'évaluation de la volumétrie Les attentes des usagers et du gestionnaire du site
<b>La mise en place du dispositif de tri et de stockage des déchets</b>	Le dimensionnement du dispositif de tri Le matériel de tri des déchets Le stockage des déchets Le chiffrage du matériel de tri et de stockage
<b>Les prestations sur site</b>	Le vidage des corbeilles La gestion du local déchets La pesée sur site
<b>L'évacuation des déchets</b>	La sélection des opérateurs de collecte L'identification des filières de traitement Les modalités de collecte Les fréquences d'enlèvement
<b>La traçabilité des déchets</b>	Les Bordereaux de Suivi des Déchets Les reportings et suivis tonnage Le registre des déchets
<b>La communication et l'implication des acteurs</b>	La sensibilisation des utilisateurs Les consignes de tri La mise en place une signalétique adaptée La valorisation des résultats du tri
<b>Le suivi du marché</b>	Le suivi des réclamations La démarche qualité Les réunions de suivi du marché

## MOYENS ET MÉTHODES DÉPLOYÉS



Nos formations dédiées à la gestion des déchets sont animées par **un formateur justifiant d'une longue expérience dans l'industrie du recyclage** :



Diplômé de Sciences-Po Lille, Louis BIZALION a été responsable du développement d'un réseau d'entreprises proposant des solutions de recyclage des déchets. Il intervient depuis 2018 en tant que consultant en gestion des déchets auprès d'entreprises et collectivités partout en France.

La formation est constituée d'une séquence de **transmission de connaissances théoriques**. Elle se déroule en salle de formation, avec les moyens de projection fournis par ALTERAMA FORMATION (Ordinateur, projecteur, écran, etc.). Des livrets pédagogiques sont remis à chaque stagiaires.

Les stagiaires seront également invités à **travailler sur des cas pratique** basés sur l'exemple d'un site tertiaire ou industriel avec le formateur. Les cas pratiques pourront être basés sur un exemple choisi par les stagiaires afin que la formation soit également l'occasion de faire avancer leurs projets et qu'il corresponde au plus près à la réalité des participants.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION, CERTIFICATIONS ET DÉBOUCHÉS

Des **feuilles de présence** par demi-journée de formation permettent de justifier de la réalisation de la formation.

Une **procédure d'évaluation** permet de déterminer si les stagiaires ont acquis les connaissances et les gestes professionnels objet de l'action de formation :

- Un **Questionnaire à Choix Multiple** est complété par les participants, permettant de mesurer leur maîtrise des connaissances théoriques.
- Durant la réalisation du **cas pratique**, le formateur évalue la maîtrise des compétences et aptitudes professionnels des participants au travers d'une **grille d'évaluation**.

A l'issue de la formation les stagiaires reçoivent une **attestation de réalisation** de l'action de formation dont ils pourront se prévaloir.



## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

Un **bulletin d'inscription** complété doit être transmis au responsable de formation. L'inscription à la formation n'est effective qu'à compter de la signature de la **convention de formation**.

Selon le profil des participants, des **adaptations** pourront porter sur la date d'entrée en formation, la durée, l'ordre et l'importance des thèmes développés, etc. Nos formations peuvent aussi s'adapter aux personnes ayant des **difficultés spécifiques** de compréhension du français ou porteuses d'un **handicap**.

Dès la finalisation de l'inscription, ALTERAMA FORMATION fait parvenir des **convocations** comprenant les informations pratiques ainsi qu'une description de la formation à l'ensemble des bénéficiaires.

La tenue des sessions inter-entreprise est conditionnée à la participation d'au moins 5 stagiaires. L'annulation d'une session pourra intervenir jusqu'à 10 jours avant la date de démarrage prévue et donnera systématiquement lieu à une proposition de report.

## QUI SOMMES-NOUS ?

ALTERAMA FORMATION est un organisme **certifié QUALIOPi** créé dans l'objectif de **valoriser les métiers en tension** en permettant à des salariés et à des demandeurs d'emploi d'acquérir et de développer connaissances, compétences et aptitudes professionnelles.

Nous proposons des formations dans le domaine du **nettoyage des locaux** à usage professionnelle, de la **restauration** et du **la gestion des déchets**.

Notre vocation est également d'œuvrer en faveur du **retour et du maintien dans l'emploi des publics fragiles**. Nos formations ont ainsi été conçues afin d'être accessible **aux publics rencontrant des difficultés spécifiques** (Handicap, chômage de longue durée, difficultés de lecture/écriture, etc.).



ALTERAMA FORMATION bénéficie de la certification QUALIOPi\*. Nos formations sont ainsi éligibles aux financements publics et paritaires. Elles peuvent notamment faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre Opérateur de Compétences.

*La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation*



# alterama formation

**Louis BIZALION**

Responsable de formation



06 15 92 03 80



[lbizalion@alterama.fr](mailto:lbizalion@alterama.fr)

Parc des Rouges Barres - 6 rue Marcel Dassault Bât. 3  
59700 MARCQ EN BAROEUL